

## **Qu'est-ce qu'une accompagnante à la naissance?**

L'accompagnante à la naissance est une femme qui, grâce à sa formation, ses connaissances et son expérience, supporte, informe et outille le couple face aux réalités de la grossesse, de l'accouchement et de l'adaptation postnatale.

Elle offre une présence continue durant la grossesse, toute la durée de l'accouchement et le postnatal, selon une approche globale et familiale. Elle est disponible 24 heures sur 24.

Elle reconnaît la grossesse et l'accouchement comme des processus physiologiques naturels et normaux. Elle est à l'écoute des besoins et choix du couple, avec une approche préventive, rassurante et chaleureuse, basée sur le respect.

À noter que les accompagnantes à la naissance travaillent en pratique privée de façon autonome. La Maison de la Famille –MRC Bonaventure ne se porte donc pas garante du suivi qui vous sera offert, les accompagnantes étant indépendantes de notre organisme

**Vous pouvez communiquer avec la Maison de la Famille –  
MRC Bonaventure pour obtenir la liste des accompagnantes  
disponibles dans la Baie-des-Chaleurs : 418 534-4449**